

Madame, Monsieur,

La prévention du racisme et de l'antisémitisme est une priorité du Gouvernement, à laquelle la mobilisation de l'Ecole pour les valeurs de la République confère un écho particulier. C'est pourquoi j'ai souhaité rappeler dans les mesures qui fondent cette mobilisation l'importance de la semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme, à la fois comme élément constitutif du parcours citoyen et comme levier de l'engagement des élèves.

La semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme aura lieu cette année du 21 au 28 mars 2016. Dans les enseignements, les actions éducatives et l'ensemble des situations concrètes de la vie scolaire, elle doit être l'occasion de mener des réflexions et de conduire des actions visant à prévenir toute forme de discrimination ou de violence fondée sur l'origine ou l'appartenance religieuse, ainsi qu'à rappeler aux élèves le sens des valeurs de respect, de dignité et d'égalité.

L'inscription de la question du racisme et de l'antisémitisme dans les programmes d'enseignement moral et civique en offre les moyens : en menant un travail sur le respect des pairs et des adultes, sur le respect des différences, sur la conscience de la diversité des croyances et des convictions, en analysant la manière dont les préjugés et les stéréotypes s'élaborent et alimentent des pratiques discriminatoires, voire des violences, en travaillant aussi sur l'histoire des luttes menées pour atteindre l'égalité des droits. Pour mémoire, la date du 21 mars, journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, a été choisie par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies en hommage aux manifestants tués à Sharpeville, en Afrique du Sud, le 21 mars 1960.

Cette année, la semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme et la semaine d'éducation à la presse et aux médias se déroulent concomitamment. Le thème de cette dernière, « la liberté d'expression, ça s'apprend », pourra donner lieu à des travaux sur l'identification de propos à caractère raciste ou antisémite dans les médias, sur le décryptage des mécanismes de l'information et de la désinformation, notamment la rumeur et le complot.

**Un ensemble de ressources** sont à votre disposition

- sur le portail Eduscol <http://eduscol.education.fr/pid33120/enseignement-moral-civique.html>
- sur le portail Canopé consacré aux "Valeurs de la République" <https://www.reseau-canope.fr/les-valeurs-de-la-republique.html>
- ou encore sur le site du CLEMI.

En outre, afin de faciliter la mise en œuvre de projets, le ministère, en partenariat avec la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, a mis en ligne **un agenda participatif** des actions proposées dans le cadre de cette semaine par l'ensemble des partenaires, notamment les réseaux d'associations agréées de la jeunesse et de l'éducation et les établissements culturels. Je vous invite à vous reporter à cette plate-forme accessible en ligne à l'adresse <http://semaine21mars.tousuniscontrelahaine.gouv.fr/> et à contacter, autant que de besoin, les porteurs des projets qui y sont répertoriés.

Enfin, je vous rappelle que la semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme est une occasion de faire intervenir, dans vos classes, **les associations** complémentaires de l'enseignement public concourant à la prévention du racisme, de l'antisémitisme et des discriminations, ainsi que des membres de **la Réserve citoyenne**.

<http://eduscol.education.fr/cid88793/reserve-citoyenne-de-l-education-nationale.html>

Comptant sur votre engagement pour faire de la semaine du 21 mars un temps fort de la mobilisation de l'Ecole pour les valeurs de la République, je vous renouvelle toute ma confiance.

Najat VALLAUD-BELKACEM

Ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

